



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **4 novembre 2019**

Délibération n° 2019-3882

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut culturel du judaïsme (ICJ) - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Desbos

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3882**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Attribution d'une subvention d'équipement à l'Institut culturel du judaïsme (ICJ) - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Les projets visant à rendre visibles et accessibles les cultures du judaïsme auprès du grand public sont, en France, essentiellement concentrés à Paris, tel le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, héritier du Musée d'art juif de Paris, le Centre communautaire de Paris ou le Centre d'art et de culture juive. Ainsi, aucun projet sur le territoire métropolitain ne vient mettre en lumière les spécificités et richesses de cette culture. L'espace Hillel, centre culturel et social juif à Lyon, qui a ouvert ses portes il y a une dizaine d'années, est plutôt un lieu d'accueil de manifestations culturelles, représentations théâtrales, projections cinématographiques et accueil d'expositions. Les 2 lieux s'inscriront donc en complémentarité et noueront des coopérations sur certains événements.

Ce projet d'équipement, porté par l'association Institut culturel du judaïsme a pour objet :

- de créer et de gérer un Institut culturel, ouvert à tous, permettant de présenter le judaïsme contemporain,
- de favoriser une démarche éducative et pédagogique contribuant à la lutte contre l'antisémitisme,
- de permettre à tous une meilleure connaissance de la culture et de la tradition juives.

II - Projet

Ce projet original, sera implanté dans le 3° arrondissement de Lyon, avec une conception architecturale répondant aux besoins induits par les activités proposées. D'une surface de 300 m², installé au rez-de-chaussée dans un bâtiment de 800 m², il comprendra :

- un espace d'exposition de 200 m² environ,
- un espace d'accueil,
- un espace de rangements.

Il présentera de manière homogène, conviviale et structurée ce qui constitue, bien souvent, des connaissances fragmentées.

Il s'agirait de proposer une démarche éducative et pédagogique qui contribuera de manière efficace à lutter contre l'antisémitisme par l'apport de connaissances.

Ce lieu est destiné à accueillir le public pour le faire pénétrer, de manière inédite, dans l'univers du judaïsme à travers un voyage dans le temps, organisé autour de 2 thématiques :

- les différentes étapes de la vie des hommes et des femmes (naissance, bar-mitsva, mariage, etc.),
- la structuration du calendrier hébraïque (Roch Hachana, Kippour, Pessah, Chavouot, etc.).

Au fil d'un parcours déambulatoire, le visiteur sera convié à découvrir le traitement de ces deux thématiques à travers des installations multimédia et numériques, la présentation d'objets, de films et de photographies.

Cet Institut s'est doté d'un comité de pilotage composé entre autres membres de représentants du Consistoire régional Auvergne-Rhône-Alpes-Centre, du Conseil représentatif des institutions Juives de France, de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, de l'Union des étudiants juifs de France, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, du Centre Hillel.

Le comité scientifique quant à lui se compose de :

- monsieur Jean-Marie Thomas, représentant l'Espace culturel du christianisme à Lyon (ECCLY),
- monsieur Dominique Vidaud, représentant la maison d'Izieu,
- monsieur Marcel Bensimon, Président de l'espace Hillel,
- d'un membre de l'Institut français de civilisation musulmane, non encore nommé à ce jour.

III - Plan de financement et calendrier prévisionnels

Le budget prévisionnel de ces travaux est estimé à 1 150 000 €HT avec le plan de financement prévisionnel suivant :

État	212 500 €
Métropole de Lyon	212 500 €
Ville de Lyon	212 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	212 500 €
investisseurs privés, fonds propres	300 000 €
Total	1 150 000 €

La subvention de la Métropole, d'un montant de 212 500 €, porte sur un montant de dépenses de 1 150 000 €HT, correspondant à la construction, l'aménagement, l'équipement et frais de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage du bâtiment neuf, ainsi qu'à l'équipement de l'espace du bâtiment dédié à l'Institut.

Dépenses (en €HT)	
études, Architecture	39 000
maçonnerie, façades, miroiterie, revêtements	275 000
menuiserie, électricité, plomberie, peinture	144 000
chauffage, climatisation	72 000
scénario	250 000
scénographie, matériel audio-visuel	245 000
sécurité, alarmes, divers	125 000
Total	1 150 000

Le calendrier prévisionnel de ce projet est le suivant :

- 13 mai 2019 : pose de la 1^{ère} pierre,
- décembre 2019 : fin des travaux.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 212 500 € au profit de l'association ICJ pour la construction et l'aménagement du bâtiment dédié à cet Institut.

Une convention est établie avec l'association définissant, notamment, les modalités de paiement et les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entre autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme ou de son plan de financement, entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le projet de travaux de l'Institut culturel du judaïsme,
- b) - l'attribution d'une subvention d'équipement de 212 500 € au profit de l'association Institut culturel du judaïsme (ICJ),
- c) - la convention à passer entre la Métropole et l'association ICJ.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que toute décision nécessaire à son exécution

3° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P33 - Culture pour un montant de 212 500 € en dépenses, selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € en 2019,
- 112 500 € en 2020.

4° - Le montant à payer, soit 212 500 €, sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal exercices 2019 et suivants - chapitre 204 - opération n° 0P33O4750A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.